

IPSO FACTO

CHARTRE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Dans le cadre de ses activités, IPSO FACTO souhaite collaborer avec des **partenaires** qui partagent une vision commune de responsabilité sociale, environnementale et éthique. Cette charte a pour but de poser des principes directeurs qui guident nos relations professionnelles dans un esprit de confiance et de respect mutuels.

Principes que nous valorisons :

1. Transparence et Dialogue

- Nous encourageons une communication ouverte et sincère pour comprendre mutuellement nos besoins et contraintes.

2. Responsabilité sociale et environnementale

- Nous aspirons à promouvoir des pratiques respectueuses des personnes et de l'environnement à travers nos choix et nos actions.

3. Qualité et durabilité des produits

- Nous privilégions des produits de qualité, conçus dans une optique de durabilité et de réduction de l'impact environnemental.
-

Nos engagements :

- Favoriser un partenariat équitable et éthique.
 - Être à l'écoute de vos besoins et contraintes pour garantir une collaboration fluide.
 - Respecter nos engagements financiers et opérationnels dans les délais convenus.
-

Ce que nous attendons de nos partenaires :

- Proposer des produits ou services conformes aux normes sociales et environnementales applicables.
 - Valoriser des matériaux responsables et des pratiques écoresponsables, lorsque cela est possible.
 - Préserver une transparence sur les processus de production et les certifications des produits.
 - Agir dans le respect des droits humains et selon un cadre éthique.
 - Collaborer dans une démarche d'amélioration continue pour réduire ensemble notre impact environnemental.
-

Nous croyons qu'en travaillant ensemble dans cet esprit, nous pouvons bâtir une relation durable et créatrice de valeur, tant pour nos entreprises que pour notre environnement.

Date :

04/03/2025

Signatures :

Stéphane Pupita

Alexia Petit

Fabien Faessel

